

Image not found or type unknown



## Indemnités de chômage et de maladie

Par **Denis Segond**, le **14/02/2017** à **18:02**

Bonjour

Je suis en chômage de longue durée, je touche l'ASS soit 16.37€/jour soit 504.47 par mois, l'équivalent du RSA.

J'ai une intervention chirurgicale bientôt prévue.

je ne dépendrai plus de pole emploi et je dépendrai de l'assurance maladie.

les indemnités versées seront divisées par deux, comme pour un salarié classique ou seront elles conservées au planché des minimas sociaux actuel?

Je vous remercie de m'éclairer sur cette question.